



**Bruno BERTHERAT et Christian CHEVANDIER. *Paris dernier voyage. Histoire des pompes funèbres de Paris (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*. Paris, La Découverte, 2008, 197 p.  
Préface de Bertrand DELANOË. Postface de Pascal ORY**

**Emmanuel Bellanger**

DANS **LE MOUVEMENT SOCIAL** 2011/4 n° 237 , PAGES IV À IV  
ÉDITIONS **LA DÉCOUVERTE**

ISSN 0027-2671

ISBN 9782707170019

DOI 10.3917/lms.237.0171d

Date de mise en ligne : 14/12/2011

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-le-mouvement-social1-2011-4-page-IV?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# NOTES DE LECTURE

## POLITIQUE(S) DE LA MORT

**Emmanuel BELLANGER.- *La mort, une affaire publique. Histoire du syndicat communal funéraire de la région parisienne*, Paris, Les éditions de l'Atelier, 2008, 285 p. Préface de Dominique ADENOT.**

L'ouvrage qu'Emmanuel Bellanger consacre à l'histoire du syndicat communal funéraire de la région parisienne s'inscrit dans le droit fil de ses travaux majeurs relatifs à l'administration de la « banlieue municipale », travaux dont on sait qu'ils accordent une attention déterminante à la question de l'intercommunalité.

Ce syndicat technique s'inspire des mêmes logiques qui ont prévalu, deux ans plus tôt, quand il s'est agi de constituer le syndicat intercommunal du gaz de la banlieue, qui englobe cinquante-cinq communes de la Seine et de la Seine-et-Oise, puis qui prévaudront encore plus tardivement pour ceux des eaux, de l'électricité et du traitement des déchets urbains, le plus difficile à mettre en place. Le radical Théodore Tissier, qui en est l'inspirateur et qui a dirigé trois d'entre eux, joue, à cet égard, un rôle déterminant.

Que tous partagent une même approche des services publics déployés à une échelle similaire, n'exclut pas que le syndicat communal funéraire de la région parisienne ait à satisfaire à des objectifs spécifiques. Le mouvement de laïcisation de vaste ampleur qui a caractérisé les années 1880 s'est étendu à ces domaines majeurs de l'action publique que sont l'enseignement, la bienfaisance et l'assistance sans épargner « l'administration de la mort ». La loi funéraire de 1904 qui retire aux églises catholiques et aux temples protestants, à leurs fabriques et à leurs consistoires, leur autorité sur la gestion publique du corps des défunts, en octroyant du même fait de nouvelles prérogatives aux communes, bouleverse les prééminences, les acteurs et les espaces investis ou dévolus. Cette loi de neutralisation, destinée à instituer une « bonne administration de la mort » parachève un long mouvement de rationalisation et de professionnalisation au mieux de l'intérêt des communes et de leurs administrés qu'elle contraint *ipso facto* à se doter des moyens de sa mise en œuvre.

Le syndicat communal funéraire de la région parisienne, dont c'est précisément la fonction, se distingue à double titre des quatre autres. Il ne concernera jamais que le seul département de la Seine banlieue – avec trente et une communes concernées en 1905, soixante-douze en 2008 – quand les autres mordent résolument sur la Seine-et-Oise. Seul de son espèce, il demeurera dirigé par des élus communistes de 1935 à nos jours, hormis la seule interruption de 1939 à la Libération. Du moins fait-il face aux obligations qui lui sont constitutives, en déployant des pratiques institutionnelles et intercommunales inédites, élaborées de conserve par des maires et hauts fonctionnaires préfectoraux, des membres du personnel communal et des secrétaires généraux des mairies en s'imposant, à ce titre, comme un parfait exemple de ces syndicats techniques qui furent animés par une continuité administrative et par le dépassement des clivages partisans.

Son organisation déléguée, son mode de fonctionnement délibératif et collégial et ses modes de gouvernance urbaine résultent d'un compromis entre une multiplicité

de protagonistes qui acceptent de dépasser ces clivages partisans pour mieux défendre leurs prérogatives face aux prétentions tarifaires des entreprises de pompes funèbres et, en tout premier lieu, les Pompes funèbres générales (PFG), créées en 1844. Confrontée à la fois à l'Église et aux intérêts du commerce et de la libre concurrence, il imagine et met en œuvre à ces fins une vision libérale du service public. Celle-ci a prévalu jusqu'à la loi de 1993 qui a mis fin au monopole municipal.

Ses administrateurs privilégient pour ce faire une gestion de terrain qui peut les mettre en porte-à-faux avec certaines prises de positions théoriques des formations politiques auxquelles ils appartiennent. Ils renoncent ainsi à l'idée d'une régie qui leur paraît trop onéreuse pour lui préférer une entreprise concessionnaire dont il s'agira d'obtenir une meilleure politique tarifaire et parviennent durablement à faire des PFG une entreprise sous contrôle au service d'une vision libérale du service public. Ce choix original, propre à singulièrement complexifier l'histoire des services publics, n'est pas sans effet sur les politiques sociales de cette entreprise. Parce que la continuité du service public est plus impérative encore en ce domaine qu'en d'autres et que l'administration publique de la mort ne peut souffrir la moindre discontinuité, le syndicat s'attache avec efficacité à jouer un rôle médiateur pour permettre au personnel des PFG de bénéficier dès l'entre-deux-guerres du même statut que le personnel communal en prévenant ainsi tout mouvement social.

Cette contribution notable à l'histoire des services publics constitue également un évident apport pour qui s'intéresse à la maîtrise de l'espace public de la banlieue. Une annexe de l'ouvrage rappelle utilement comment les cimetières parisiens extra-muros ont « colonisé » la banlieue des années 1880 aux années vingt. Mais l'ouvrage met également en évidence un phénomène moins connu en montrant que les communes de banlieue sont confrontées à ce même problème d'engorgement que connaît la capitale, au risque de contradictions d'une autre sorte qui les contraignent à imaginer des solutions adaptées. Ainsi, les cimetières intercommunaux dont l'implantation fait l'objet de débats difficiles qui doivent compter avec les problèmes fonciers, ou, au rythme des révolutions funéraires et de leurs effets sur les pratiques sociales, la construction de crématoriums, quand Paris en eut longtemps le monopole.

Emmanuel Bellanger affirme d'entrée de jeu avoir voulu écrire une histoire de la mort comprise comme « une affaire publique ». Elle l'est, en fait, à plus d'un titre, en ce qu'elle implique des politiques et des services publics mais également une emprise sur l'espace qui l'est aussi. Ce travail est donc à mille lieux d'une histoire qui relèverait de l'ordre du privé et de la sphère des émotions. Mais ces choix historiographiques affirmés ne sauraient dissimuler la grande attention qu'Emmanuel Bellanger prête simultanément aux pratiques sociales et culturelles. Dans le droit fil des travaux de Maurice Agulhon, maintes fois cités, il montre comment le maire devient le « patron laïc des manifestations commémoratives et des appropriations publiques de la mort ». Cet aspect est tout particulièrement mis en évidence par une riche iconographie inédite qui donne à voir les processus de rationalisation et de démocratisation des obsèques, si l'on entend par là la disparition d'un appareil propre à souligner la distinction sociale, en privilégiant les obsèques d'élus, propres à rassembler le « village municipal » autour de la figure du maire disparu. Ces images font apparaître les modifications des attitudes individuelles dans la ville, les espaces du deuil et leurs mutations. Elles montrent que les municipalités communistes, qui participent d'habitus communs qu'elles ont puissamment contribué à générer, n'en conservent pas moins une spécificité dès lors qu'il s'agit, pour elles, de rendre hommage à leurs élus disparus, honorés selon des modes spécifiques.

L'excellente chronologie des politiques de la mort résume utilement l'émergence et la succession de mesures nées des interactions entre l'histoire des sensibilités, les

mutations qu'elle autorisent en matière d'appropriation de l'espace public et la chronologie politique dans son acception étroite. En restituant à cette « affaire publique » qu'est la mort un tour ordinaire dont on l'affuble rarement, Emmanuel Bellanger livre là des pages inattendues et du plus grand intérêt, propres à réinscrire l'histoire de la sphère privée au cœur de multiples tensions d'ordre public.

Danielle TARTAKOWSKY

**Emmanuel FUREIX.- *La France des larmes. Deuils politiques à l'âge romantique, 1814-1840.* Paris, Champ Vallon, 2009, 502 p. « Époques ». Préface d'Alain CORBIN.**

Le décret impérial du 23 prairial an XII (juin 1804), appliqué presque immédiatement aux grandes nécropoles parisiennes, a valu à Paris de s'imposer comme le laboratoire précoce d'une révolution funéraire qui a essaimé dans l'Europe entière et même au delà. Les pages qu'Emmanuel Fureix consacre aux effets, désormais bien connus, de cette révolution sur les cimetières de la capitale (p. 74-93) ne constituent toutefois qu'une facette mineure d'un projet d'une plus vaste envergure dont il convient de saluer d'entrée de jeu la réussite.

La France de la Restauration et de la Monarchie de Juillet doit à la césure traumatique née de la Révolution et du régicide, à plus fort titre, d'être affectée par une crise de l'incarnation du pouvoir. Le déficit de sacralité et la crise de la représentation politique obligent l'un et l'autre régime à recourir massivement à des rites politiques de toutes natures au moment même où une révolution funéraire vient affecter puissamment le rapport des vivants et des morts. Cette rencontre, exceptionnelle, entre une rupture de sensibilité et des besoins politiques affirmés, avant l'avènement du suffrage universel masculin, est à l'origine d'un « moment nécrophile » qui se confond avec le moment romantique. Du fait de la conjonction qu'il autorise, le culte des morts s'affirme pour l'un des modes d'expression majeurs d'une autre expérience politique. Déployée hors de l'enceinte parlementaire, celle-ci cristallise à la fois les conflits de représentation et d'imaginaires et les combats politiques dans leur acception plus convenue. L'étude circonstanciée des deuils de la Révolution, des deuils de souveraineté et des deuils protestataires qui constituent le cœur de l'ouvrage permet de montrer comment et pourquoi la commémoration des victimes de la Révolution et des funérailles politiques de toute espèce vont constituer, durant plus de trente ans une modalité privilégiée d'émergence et d'affirmation de nouveaux gestes ou rites publics et politiques, fabriqués par empilement de références anciennes. Les « inventions » de tradition successives qui les sous-tendent diffèrent assurément de celles qu'Eric Hobsbawm a analysées dans un autre contexte, mais répondent du moins à un objectif similaire : renouer la chaîne interrompue des temps en reconstruisant, par là même, du consensus ou du moins en le tentant.

On savait que les enterrements libéraux, et certains plus que d'autres, ont constitué une forme abri pour une opposition muselée par la soudaine contraction de l'espace public. Leur inscription dans le répertoire d'action collective « moderne », tel que l'a défini Charles Tilly, a suscité un débat entre ceux qui le tiennent pour une – sinon pour la – matrice de ce cortège ordonné qu'est la manifestation de rue et souscrivent, de ce fait, à sa chronologie situant le basculement d'un répertoire à l'autre aux alentours de 1848, et ceux qui récuser cette filiation en considérant que l'affermissement du suffrage universel, effectif après 1875, constitue la condition

de ce basculement<sup>1</sup>, et créditent ainsi ces enterrements de traits caractéristiques du répertoire d'Ancien Régime.

Les riches développements qu'Emmanuel Fureix consacre à ces deuils protestataires, capables d'intégrer à la politique en acte ceux que ses modalités institutionnelles excluait, viennent apporter de l'eau au moulin des tenants de la première thèse en soulignant qu'il s'est agi là de cortèges organisés et ordonnés, propres à inventer, à leur tour, des rites, des symboles et des espaces-récits, parfois durables. En voulant voir en eux des équivalents des meetings à l'anglaise et à l'irlandaise, Emmanuel Fureix suggère, du reste, des pistes fructueuses pour une histoire comparée des répertoires d'action, propres à écorner l'hypothèse, dominante, d'une chronologie décalée des modes d'affirmation protestataires dans l'espace public.

L'aspect le plus neuf de l'ouvrage tient toutefois à ce que cette pratique protestataire est, ici, réinsérée dans le cadre de pratiques sociales alors appropriées par tous, y compris – et peut-être même prioritairement et spectaculairement – par ceux qui disposent d'autres scènes et d'autres tribunes (dont les deux dynasties successives), tant les usages politiques de la mort aux fins d'exprimer de la conflictualité, de tenter des transactions ou de construire de la légitimation politique sont, alors, une pratique communément partagée.

Le premier XIX<sup>e</sup> siècle a constitué durant de longues décennies un mal aimé d'une historiographie tentée de n'y voir qu'une parenthèse entre la grande Révolution et la République victorieuse. Son histoire connaît depuis plus de vingt ans un retour en force auquel le tournant néo-libéral des années 1980 et l'intérêt renouvelé qu'il a suscité pour le « moment Guizot » ne sont sans doute pas totalement étrangers. L'attention portée à des monarchies constitutionnelles, désormais tenues pour des moments d'« apprentissage réel de la politique moderne » et d'invention de la vie parlementaire, a suscité un intérêt parallèle pour les pratiques politiques informelles déployées en leur sein, dont témoignent plusieurs thèses novatrices soutenues dans la dernière décennie<sup>2</sup>. La thèse d'Emmanuel Fureix, dont le présent ouvrage est issu, s'inscrit au nombre. Elle montre que la restriction de l'espace public légal élargit alors, paradoxalement, le champ des usages sociaux et culturels du politique en permettant l'éclosion d'une parole politique qui n'emprunte pas les voies convenues.

Cette histoire des usages politiques concurrents de la mort, à la croisée de l'histoire politique et de l'histoire des sensibilités, constitue, à ce titre, une importante contribution à l'histoire de la politique en acte et à celle des redéfinitions de l'espace public. Dans une telle perspective, son plan thématique visant à souligner le poids de ce « moment nécrophile », doté d'une chronologie propre, peut susciter quelques doutes. Il oblige à des va-et-vient entre les deux monarchies qu'il concerne et conduit à des répétitions occasionnelles ainsi qu'à une curieuse inversion qui vaut à « la plus grande mort du siècle » (qui, bien sûr, est celle de Napoléon) (p. 403-434) d'être longuement traitée après qu'eut été abordée la question de son inhumation dans ce « panthéon militaire » que sont les Invalides. Selon nous, les démonstrations internes

1. Sur ce débat, cf. V. ROBERT, *Les chemins de la manifestation, 1848-1914*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1996.

2. On retiendra parmi d'autres : T. BOUCHET, *Le roi et les barricades. Une histoire des 5 et 6 juin 1832*, Paris, Seli Arslan, 2000 ; N. BOURGUINAT, *Les grains du désordre. L'État face aux violences frumentaires dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éd. de l'EHESS, 2002 ; L. HINCKER, *Citoyens-combattants à Paris (1848-1851)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008 ; P. KARILA-COHEN, *L'état des esprits. L'invention de l'enquête politique en France, 1814-1848*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008 ; F. JARRIGE, *Au temps des « tueuses de bras ». Les bris de machines à l'aube de l'ère industrielle (1780-1860)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009 ; V. ROBERT, *Le temps des banquets. Politique et symbolique d'une génération (1818-1848)*, Paris Publications de la Sorbonne, 2010.

à chacune des parties auraient plaidé davantage en faveur d'un plan chronologique, propre à souligner de manière plus incisive l'existence de deux politiques funéraires sensiblement distinctes. Elles montrent en effet comment les dynasties, confrontées à une même crise du sens, opèrent des choix différents à partir d'une même prise en compte de la révolution funéraire alors à l'œuvre et procèdent à des inventions qui leur sont spécifiques. La Restauration préfère le cérémonial au droit pour réaffirmer le caractère sacré du roi et de la monarchie très chrétienne. Elle prétend à une politique de deuil unanime, s'essaie à rétablir les hauts lieux de la liturgie funèbre des rois et caresse des projets qui érigeaient Paris en « capitale de l'expiation ». Mais la dimension contre-révolutionnaire que les ultras insufflent à cette expiation rend sa perpétuation difficile. Les pages qu'Emmanuel Fureix consacre à la loi de 1816 sur la commémoration du régicide puis à celle de 1833 qui signifie son abandon mais proclame, du moins, ce jour « funeste et à jamais déplorable », autorisent des réflexions d'une grande actualité sur les lois mémorielles. Celles consacrées au rapport renouvelé que Louis-Philippe entretient avec l'histoire de France, exprimé dans le Musée historique de Versailles, dédié « à toutes les gloires de France », croisent pareillement quelques-uns des débats relatifs à la création de la Maison de l'histoire de France.

Car cette monarchie nouvelle en mal de légitimité doit, en effet, revisiter à son tour la tradition, d'autres fins supposant d'autres rites et d'autres lieux. Elle invente le deuil national, capable de condenser la pluralité des mémoires, et les funérailles nationales de l'homme d'État en empruntant au culte civique, disparu ; elle fait édifier, la première, des monuments aux morts collectifs, destinés à honorer la mémoire de ceux qui sont tombés pour la défense de l'ordre public et revêtus d'un message laïcisé, orienté vers les vivants ; pour satisfaire aux ambitions patriotiques d'un régime en déficit de gloire, elle procède enfin au Retour des cendres. Cette politique redéfinie va de pair avec une volonté de pacifier l'espace public qui met un terme aux projets de monuments expiatoires et incite à réévaluer ces autres lieux du deuil public, rivaux ou complémentaires, que sont le Panthéon et les Invalides, avant que des retournements qui concernent à la fois les modalités du politique et les sensibilités dominantes n'altèrent ces rapports à l'histoire, à la mémoire, à la mort, ou plutôt le lien qu'elles avaient noué.

Il s'agit là d'une contribution incontournable à l'histoire de la France monarchique du premier XIX<sup>e</sup> siècle qui doit à sa portée théorique d'en déborder fréquemment le cadre en interrogeant, entre autres, les modalités du deuil après un conflit traumatique et les relations qu'elles peuvent entretenir avec les processus de réconciliation.

**Danielle TARTAKOWSKY**

**Pascale TROMPETTE.- *Le Marché des défunts*. Paris, Presses de Sciences Po, 2008, 300 p. « Gouvernance ».**

L'ouvrage de Pascale Trompette, *Le Marché des défunts*, est la synthèse de dix années de recherches sur les pompes funèbres en France. Ce livre de sociologie économique est imprégné des leçons de l'histoire et de l'ethnologie. Dans une première partie, l'auteur met en perspective plusieurs siècles d'histoire funéraire, du Moyen Âge à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, du monopole des institutions religieuses et communales à la libéralisation, en 1993, de ce secteur économique singulier. Dans un second temps, elle s'attache à observer de l'intérieur le marché de la mort. Elle scrute le parcours du défunt, la relation marchande et le « face-à-face commercial » entre les familles passées du statut d'administré à celui de client. Elle décrit les procédés d'une « économie de la captation » des clientèles par les entrepreneurs, des opérateurs privés ou

publics (les régies municipales) du marché de la mort. Son livre s'achève sur l'analyse des effets structurants de dix années de libéralisation d'une marchandise pas comme les autres, encadrée par des dispositifs de régulations économiques, professionnelles et réglementaires qui interagissent sur le marché funéraire.

La restitution historique du cadre juridique et politique des pompes funèbres est d'une grande clarté. Elle révèle la longue bataille que les défenseurs du monopole livrent aux partisans de la libre concurrence. Le texte met en lumière quatre grandes ruptures. La première, sous la Révolution française, consacre la fin des privilèges des corporations et confréries et impose le principe de liberté des inhumations. La seconde sous le régime du Concordat résonne comme une régression politique avec le retour en grâce des fabriques et consistoires qui monopolisent, par décret du 23 prairial an XII, le service et les fournitures des pompes funèbres. La troisième, la loi fondamentale du 28 décembre 1904, cantonne le religieux au cérémonial et fait du monopole, dans le contexte passionnel de séparation des Églises et de l'État, un véritable service public confié aux municipalités. La quatrième rupture, enfin, coïncide avec l'adoption de la loi du 8 janvier 1993 qui met fin à deux siècles de conflits autour de l'appropriation du monopole funéraire.

Sur la longue durée, Pascale Trompette montre comment institutions et entrepreneurs se sont disputé et partagé la gestion de la mort. La municipalisation de l'activité funéraire n'a pas empêché les opérateurs privés de partir « à la conquête du marché ». Une compagnie, les Pompes funèbres générales (PFG), fondée en 1844, exerce, à la faveur des concessions qu'elle obtient des fabriques et des communes, une position dominante, si ce n'est dans certaines régions un quasi-monopole sur le marché funéraire. Pascale Trompette décrit « le règne des PFG » qui nourrit la contestation des autres entreprises, le plus souvent des PME indépendantes regroupées en chambre syndicale qui militent pour la fin du monopole. Cette fin est actée avec l'entrée en vigueur de la loi dite « loi Sueur », du nom du maire d'Orléans, qui établit en 1993 la liberté d'exercer le service des funérailles, tout en imposant de nouvelles régulations réglementaires et concurrentielles.

Dans ce récit, Pascale Trompette consacre des développements édifiants au « déclin progressif de l'ostentation mortuaire ». Elle explique cette conversion par la généralisation dans les années 1960 de la motorisation des convois qui fait disparaître les corbillards à traction animale et par la suppression, à la suite du concile de Vatican II (1962-1965), du régime des classes funéraires qui distinguait les défunts aisés des indigents. Les tentures habillant le domicile disparaissent, « le monument funéraire bourgeois se démocratise » et l'adieu au défunt finit par se standardiser sous l'effet d'un « processus de substitution d'une offre de service par des professionnels là où opéraient traditionnellement les réseaux sociaux, la collectivité publique et les acteurs du culte ». Le déclin des solidarités rurales, l'urbanisation et la médicalisation de la fin de vie s'accompagnent de la prise en charge des corps inertes par des entreprises qui s'emparent de techniques innovantes de conservation des cadavres, la thanatopraxie, produite et diffusée en France par les PFG.

La description sociologique du marché funéraire est riche d'enseignements sur les activités de services et de soins aux morts. Elle humanise les pratiques funéraires et questionne « l'illégitimité » des acteurs de ce marché. La mise en administration et en concurrence de la mort a promu des agents singuliers, porteurs, tendeurs, régisseurs devenus conseillers, ordonnateurs ou maîtres de cérémonie, thanatopracteurs, en deux mots, des « croque-morts » qui exercent des fonctions hiérarchisées et sensibles, aux prises avec la vulnérabilité des familles endeuillées. Pascale Trompette démontre bien que prendre en charge le mort ne s'apparente pas à des pratiques professionnelles ordinaires et anodines. Cela participe d'un engagement moral et éthique à l'égard

des proches des défunts soumis à un système de contraintes et d'opacités inhérent à la dimension marchande des pompes funèbres. L'auteur s'attarde avec justesse sur la constitution du groupe social professionnel des croque-morts, souvent décrié, à qui il incombe d'organiser l'hommage et sa mise en scène. Elle fait découvrir les stratégies concurrentielles des réseaux d'agences funéraires et d'équipements mortuaires qui doivent gagner la confiance fragile de leurs clients et parer au climat de défiance qui entoure la transaction autour du mort.

La dimension économique est centrale dans le livre. L'impératif marchand façonne un « espace d'action organisée » structuré autour de professionnels qui mettent en œuvre des « dispositifs de captation » du client soumis à l'urgence. On regrettera que l'évolution des comportements collectifs devant la mort n'ait pas été mieux sériée. La crémation par exemple n'a pas fait l'objet d'une analyse spécifique. Elle a pourtant connu une remarquable progression depuis les années 1970, passant en France de 0,4 % des obsèques en 1974 à près de 30 % en 2008. Mais l'auteur ne prétendait pas à l'exhaustivité. Par modestie sûrement, Pascale Trompette se refuse à présenter son ouvrage sous les traits de la sociohistoire. C'est un tort. *Le Marché des défunts* est une contribution riche et foisonnante à l'histoire de la mort.

Emmanuel BELLANGER

**Bruno BERTHERAT et Christian CHEVANDIER, *Paris dernier voyage. Histoire des pompes funèbres de Paris (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*. Paris, La Découverte, 2008, 197 p. Préface de Bertrand DELANOË. Postface de Pascal ORY.**

*Paris dernier voyage* rend hommage à une institution parisienne, « le 104 », une « cathédrale industrielle » élevée rue d'Aubervilliers dans les années 1870 pour accueillir le service des pompes funèbres de la capitale, un établissement unique en son genre par sa vocation et ses dimensions monumentales. Cent trente ans plus tard, cette « usine du deuil » n'est plus. Sous la mandature du maire de Paris Bertrand Delanoë, elle a été transformée en centre d'animation et de célébration culturelle. Cette requalification urbaine est un « acte politique » de réhabilitation du quartier de La Villette de l'ancienne « petite banlieue » annexée à Paris en 1860.

Dans l'imaginaire collectif, ce quartier désuni par les percées ferroviaires et les canaux a longtemps été associé aux nuisances des industries polluantes et des abattoirs, « l'enfer des bêtes », fermés en 1974. La vision misérabiliste et caricaturale des territoires populaires a stigmatisé cet espace parisien. Bruno Bertherat et Christian Chevandier, les deux auteurs, respectivement spécialiste de l'histoire de la morgue et de l'histoire du travail, montrent la prégnance de cette représentation. Ils citent Patrick Pécherot qui en 2007, dans *Belleville-Barcelone*, exhumait les odeurs et les bruits de ce XIX<sup>e</sup> arrondissement décrié : « La rue d'Aubervilliers, elle, respirait la mort depuis les pompes funèbres [...] jusqu'aux abattoirs de La Villette, en passant par les gazomètres de la rue de l'Évangile. Un coin de tout ce qu'il y a de pourri avec le silence des cimetières d'un côté et de l'autre le hurlement des trains quand ils franchissaient le passage à niveau. » En 2008, le 104 ne respire pourtant plus la mort. Il doit sa reconversion à la politique de sauvegarde du patrimoine industriel. Pascal Ory, le préfacier du livre, décrit avec des mots très justes cet établissement disparu comme un lieu de travail, un lieu de mise à distance et de théâtralisation de la mort, un lieu de civilisation de l'angoisse des vivants « où se préparent les rites et les appareils du Grand Passage ».

Cet ouvrage offre plusieurs lectures politiques, urbaines, sociales et économiques de l'histoire de la mort. Il ne se limite pas à l'étude des politiques funéraires parisiennes et des cérémonies du « Grand Passage ». Sa restitution est plus ambitieuse. *Paris dernier voyage* est une contribution à l'histoire de la capitale et de ses arrondissements populaires. Ses auteurs dressent le cadre de la vie urbaine, économique et sociale de La Villette et montrent en image sa sociabilité conviviale et festive. Ils décrivent les progrès de l'hygiène, la diminution de la mortalité et l'amélioration des conditions d'existence qui rejaillissent sur l'espérance de vie. Ils rappellent que les pages révolutionnaires du XIX<sup>e</sup> siècle et les grandes manifestations parisiennes du XX<sup>e</sup>, qui glorifient le passé rebelle de la capitale, ont aussi été marquées par de violentes répressions avec leurs cortèges de morts ensevelis.

Dans la lignée des travaux de références de Philippe Ariès, Pierre Chaunu et Michel Vovelle, Bruno Bertherat et Christian Chevandier s'attachent à mettre en perspective la mort parisienne, du cimetière à la pompe funèbre, du cérémonial à l'organisation plus terre à terre de l'activité funéraire, des trépassés anonymes aux personnalités publiques et aux héros politiques morts au combat. Les quatre-vingts funérailles d'État sous la III<sup>e</sup> République, « les policiers victimes du devoir », les victimes du 17 octobre 1961, celles du métro Charonne quelques mois plus tard, les obsèques de Pierre Overney en 1972 ou de Jean-Paul Sartre en 1980 sont mises en exergue. De grands auteurs, Victor Hugo, Émile Zola, Paul Nizan, Simone de Beauvoir, Norbert Elias, Georges Brassens, qui écrivent ou chantent sur la mort, sont également convoqués. Les descriptions et les citations scandent le récit limpide de Bruno Bertherat et Christian Chevandier et tiennent en haleine le lecteur.

Le cœur de l'ouvrage éclaire l'histoire d'une entreprise publique singulière, la régie municipale de la ville de Paris, une grande « machine », qui détient le monopole du service extérieur des pompes funèbres (transport des corps et fourniture des corbillards, des cercueils, des tentures et des personnels), devenu un véritable service public communal imposé par la loi du 28 décembre 1904. Le 104 est l'épicentre de cette activité pas comme les autres. Décidée par le conseil municipal de Paris, sa construction est terminée en 1873. Elle s'érige sur une emprise de seize mille mètres carrés, propriété de la ville. Son architecture se veut fonctionnelle pour répondre à deux objectifs, la centralisation et la rationalisation de la pompe. L'établissement est décrit comme un « immense squelette de métal enrobé par une enveloppe de pierre et de brique ». Un millier d'agents y travaillent à la Belle Époque, les employés des bureaux, les maîtres de cérémonies et les bras armés de l'entreprise, les plus nombreux, porteurs et ouvriers spécialisés des ateliers, des écuries et des remises du matériel roulant.

Bruno Bertherat et Christian Chevandier suivent sur plus de deux siècles les transformations de l'activité funéraire. Celle-ci connaît deux mutations essentielles durant l'entre-deux-guerres, la généralisation de la traction automobile et la modernisation des outils de production. Les cimetières parisiens extra-muros, qui accueillent les indigents pris en charge par la municipalité, sont éloignés de la capitale – surtout le plus grand d'entre eux, ouvert en 1929 à Thiais, à plus de sept kilomètres de la grande ville. La motorisation est une source d'économie et un gain de productivité. Les convois hippomobiles sont dès lors condamnés à disparaître au milieu des années 1930. La fabrication en série des cercueils fait elle aussi son entrée dans la « machine » funéraire. Toutes ces évolutions ont des incidences sur les effectifs, passés de 1 070 agents en 1939 à 800 en 1960, puis 200 au début des années 1990. Mais l'impact le plus lourd sur la bonne marche du 104 est à rechercher ailleurs. Il tient à la diminution constante de la mortalité sous les Trente Glorieuses et à la concurrence effrénée des agences privées. La régie municipale ne résiste pas,

elle périclité. La production des cercueils s'arrête en 1984 et l'activité commerciale s'interrompt l'année suivante. La fin de la régie est précipitée par la libéralisation du marché funéraire sanctionnée par la loi du 8 janvier 1993 qui met fin au monopole communal. Le 104 a dès lors perdu sa raison d'être et ferme ses portes en 1998.

L'histoire des pompes funèbres parisiennes de Bruno Bertherat et Christian Chevandier ne se borne pas à retracer la naissance, l'apogée et le déclin du 104. Les auteurs consacrent leurs deux derniers chapitres aux attitudes devant la mort et aux travailleurs du service municipal des pompes funèbres, à leurs métiers, à leurs carrières, à leurs conditions de travail, à leur engagement syndical, à leur sociabilité, qui donnent corps à une forte identité professionnelle. Bruno Bertherat et Christian Chevandier éclairent d'un jour nouveau l'image négative qui colle au métier de croque-mort. Ils revisitent la « révolution du sentiment », chère à Philippe Ariès, et décrivent avec finesse l'ostentation et le décorum funéraires. Les pages consacrées aux cortèges qui se déplacent au pas et aux signes extérieurs du deuil, sa couleur, ses couronnes de fleurs, sont passionnantes. Bruno Bertherat et Christian Chevandier mettent en évidence le poids des inégalités sociales figé dans le système des classes et des concessions funéraires qui « perpétue la hiérarchie des vivants dans le monde des morts ». Tout en nuances, ils insistent également sur le droit de tout un chacun à une inhumation décente et sur la péréquation qu'elle sous-tend, instituée au début du XIX<sup>e</sup> siècle entre les riches et les pauvres, les premiers payant les obsèques des seconds en s'acquittant d'une taxe. Les indigents ne sont plus, dès lors, « voués à un destin de chiens », pour reprendre les mots de Pascal Ory.

Les traditions funéraires se perdent elles aussi dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Le culte de la mort se fait plus discret. Les « exhibitions du deuil [sont] moins ostentatoires » et les signes de richesse des défunts moins visibles. La pompe tend à s'uniformiser avec l'évolution des mentalités, les transformations de la ville et le déclin de la mort à domicile sous l'effet de la médicalisation de la fin de vie. Au tournant des années 1960, les convois au pas sont interdits par la préfecture de police. Au même moment, dans l'esprit des réformes de Vatican II, l'Église prône la simplicité et supprime ses tentures et ses classes funéraires. Les endeuillés ne portent plus le noir sauf le jour des obsèques, même « les tombes sont marquées par une plus grande discrétion ». Bruno Bertherat et Christian Chevandier relèvent, arguments à l'appui, que la mort est tenue à distance des vivants. Elle a certes engendré un marché florissant, des pratiques nouvelles autour du traitement du cadavre et de la montée en puissance de la crémation, mais la marchandisation de la mort est toujours source de malaise. En témoigne la publicité audiovisuelle sur les prestations funéraires interdite par le CSA.

Il est toujours possible de souligner les travers de la monographie qui ignore la dimension comparative. L'expérience funéraire parisienne est isolée, elle n'est pas comparée à la prise en charge de la mort dans les grandes métropoles provinciales et européennes. Mais ce parti pris est justifié. *Paris dernier voyage* est un ouvrage aux prétentions scientifiques avérées qui livre un récit empreint d'humanité, écrit à certains égards comme un roman sensible sur la mort, agrémenté d'une centaine d'illustrations qui vivifient le « dernier voyage ».

**Emmanuel BELLANGER**

## HISTOIRE DE LA PSYCHIATRIE

**Hervé GUILLEMAIN.- *La méthode Coué : histoire d'une pratique de guérison au XX<sup>e</sup> siècle.* Paris, Éditions du Seuil, 2010, 390 p. « L'Univers historique ».**

Chacun emploie bien souvent l'expression de méthode Coué pour désigner de façon péjorative un comportement naïf et conjuratoire qui croit qu'il suffit de dire les choses pour qu'elles arrivent. La popularité de l'expression est inversement proportionnelle à l'ignorance dans laquelle on était jusqu'au livre d'Hervé Guillemain de la réalité de la méthode et surtout de son histoire. En effet personne, ou peu s'en faut, ne savait que l'expression avait été d'abord utilisée par Céline, puis Montherlant, dans les années 1930, avant de prendre après la guerre une acception politique servant à moquer les gouvernements, en général de droite, impuissants devant les problèmes économiques et les guerres coloniales. Encore moins de gens, s'il est possible, savaient qui était Monsieur Coué, dont on finissait par croire qu'il avait été un personnage mythique.

Contrairement aux *a priori*, la méthode Coué n'est pas le fruit des élucubrations plus ou moins délirantes d'un esprit dérangé et illuminé suivi par des disciples hypnotisés. Certes, il y eut la formule un peu magique « Tous les jours, à tous points de vue, je vais de mieux en mieux », que les patients devaient répéter dans un état semi-conscient en s'aidant d'une sorte de chapelet, des scènes de quasi hystérie à New York lorsque s'y rendit Émile Coué. Ces aspects indéniables ne manquèrent pas de susciter d'emblée les ricanements de nombreux esprits forts et la méthode sombra très vite dans l'oubli, au moins en France, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, en partie grâce à la place que le collaborateur Alphonse de Châteaubriant (1877-1951) occupait dans la principale société couéiste.

Loin des facilités et contondances auxquelles on vient de se livrer, Hervé Guillemain, déjà auteur d'un ouvrage remarquable intitulé *Diriger les consciences, guérir les âmes*, qui explorait les relations complexes entre le religieux et le psychiatrique, prend la méthode Coué au sérieux et nous dévoile savamment les enjeux que révèle le « moment Coué ». Bien que pharmacien à Troyes, puis à Nancy, ce qui le protégea de la plupart des accusations de charlatanisme, Émile Coué (1857-1926) fut souvent baptisé le bon docteur Coué. Il est vrai que son âge (la bonne cinquantaine lorsqu'il se lance dans l'aventure), son aspect rassurant (une sorte de Raymond Poincaré en plus lisse et débonnaire) avait sans doute tout pour inspirer confiance. Plus sérieusement la méthode se trouva très vite profondément enracinée au carrefour des multiples courants qui traversent la psychiatrie, la médecine et la société dans les années qui précèdent et suivent la Première Guerre mondiale. Il est bien difficile de dire dans quelle mesure Coué en fut conscient et utilisa sciemment le contexte dans lequel il se trouvait pour développer sa méthode.

L'inscription de la méthode Coué dans « la longue histoire des cures magnétiques » ne fait pas de doute. Ne serait-ce que par sa résidence, Coué est lié à l'École de Nancy de Liébault et Bernheim où se pratique l'hypnotisme et surtout la suggestion sous hypnose. Cette dernière décline pourtant à la charnière des deux siècles, laissant plus de place, soit au retour à une certaine forme de traitement moral, soit à la psychanalyse. Entre ces deux orientations, la méthode Coué offre une troisième voie, dans la droite ligne de Bernheim qui définit l'autosuggestion que revendiquent aussi de nombreux praticiens (Lévy, Bonnet, Durville, Jagot). Coué réussit mieux que les autres parce qu'il est plus rapide à opérer le retournement de la suggestion à l'autosuggestion (qui perd son trait d'union en 1919), qu'il sait maintenir les

liens avec « les derniers représentants de l'hypnotisme médical » et « avec l'école du magnétisme » et proposer une méthode simple.

Ancrée dans cet héritage issu de l'hypnose, la méthode Coué n'est pas sans relation avec la psychanalyse naissante, aussi surprenant que cela puisse nous paraître à nous, tout prêts à séparer le sérieux de la psychanalyse et le folklore de la méthode Coué. Si Coué n'écrit pas sur Freud, l'inverse n'est pas vrai et l'inventeur de la psychanalyse est plutôt indulgent envers celui qu'il appelle un profane-amateur (p. 251). Les deux personnages figurent ensemble dans le comité d'honneur d'un institut de psychagogie qui, sur les bords du Léman, tente de faire la synthèse des différentes techniques. Karl Abraham, psychanalyste, consacre son dernier ouvrage à la méthode Coué qu'il prend très au sérieux et la décrit comme une technique qui permet au malade de troquer son mal contre une forme atténuée de névrose obsessionnelle. Au-delà de ces rencontres qui ne sont pas seulement fortuites, Hervé Guillemain montre bien que les deux méthodes se répandent au même moment et qu'elles connaissent le succès dans les mêmes contrées. Néanmoins l'inconscient de Coué, qu'il nomme imagination, est un inconscient pauvre, asexué, mécanique et la méthode consiste à guérir l'âme, non à la fouiller et à la disséquer.

Une partie du succès de la méthode Coué tient aussi à son appartenance à la nébuleuse des médecines et des philosophies non conventionnelles (*unconventional*) qui connaissent une période faste dans l'entre-deux-guerres. À l'égard des médecines alternatives ou parallèles, opposées à une médecine officielle, Hervé Guillemain propose de ne plus raisonner en termes d'oppositions, mais en termes de creux et de bosses (titre du chapitre 6) et même comme étant tout contre la médecine, en paraphrasant joliment le célèbre mot de Sacha Guitry à propos des femmes. Pourtant le propos va loin et dit bien la porosité des frontières qui souvent passent au milieu de l'individu. La théosophie qui occidentalise le bouddhisme et l'hindouisme, acclimater le yoga, la répétition monotone du mantra ne fournit pas seulement des pratiques dont se nourrit la pratique de l'autosuggestion, mais c'est aussi un lieu carrefour où l'on rencontre des personnages aussi incontournables que René Allendy (1889-1942), introducteur de la psychanalyse, homéopathe et animateur du « Groupe d'études philosophiques et scientifiques pour l'examen des idées nouvelles », véritable plaque tournante de toutes les expérimentations médicales et intellectuelles. On ne s'étonnera donc pas de croiser autour de la méthode Coué des individus aussi atypiques que Sophie Lorie, luthérienne de Saint-Petersbourg, assistante de Maximilian Bircher-Benner (1867-1939), immortel inventeur du Muesli à base de céréales, de graines, de noix et de fruits secs, mais aussi gestionnaire avisé d'une luxueuse clinique zurichoise. Quant aux adeptes de cette méthode, d'abord recrutés parmi « une clientèle aisée en perpétuelle quête de renouveau thérapeutique », on y compte de plus en plus de patients plus modestes souffrant de troubles psychiques, digestifs, articulaires peu pris compte par la médecine classique ni encore par la psychiatrie de ville qui traite seulement les cas graves. La méthode Coué repose aussi, comme la méthode Bircher-Benner sur un réseau de militants ou plutôt de militantes, tant les femmes y sont nombreuses : héritage des engagements chrétiens de ceux de la guerre et, peut-être aussi, volonté des femmes d'agir, de décider, pour quoi pas de commander. En tout cas, rien à voir avec « la foule de domestiques, de couturières, de gardes-malades, comme aussi de dames du monde besogneuses et de vieilles demoiselles sentimentales » que dénonçait le docteur Burlureaux à propos de la *Christian science*.

Si la méthode Coué s'était limitée au monde des périphéries médicales, aussi vaste soit-il, son retentissement n'aurait pas égalé celui qu'il connut. Sans doute Coué et ses successeurs surent-ils utiliser mieux que d'autres le relais des nouveaux moyens de communication, les journaux, la radio et, plus original, le disque. On

rêverait ici d'une histoire économique de l'aventure, on aimerait savoir quel publicitaire investit dans la méthode, par qui furent financés les voyages de Coué. On ne peut reprocher à Hervé Guillemain de n'avoir pas fait une histoire impossible, mais il montre bien que l'odyssée est pleinement du XX<sup>e</sup> siècle. Aussi n'est-il pas étonnant que dans le cadre d'une extension planétaire le triomphe ait eu lieu aux États-Unis. Pourtant, les raisons du succès américain sont ailleurs. La méthode Coué satisfait « l'optimisme » américain. Elle s'enracine aussi ici dans la tradition de la *mind cure* dont Hervé Guillemain retrace savamment la généalogie, essentiellement religieuse et plus exactement méthodiste. Aussi la méthode eut-elle plus de succès dans les pays de tradition protestante, marqués par le mouvement du Réveil, que dans les pays catholiques et laïcs. Terre de naissance de Coué, la France fut donc aussi terre de mission. L'Église était méfiante et les connotations politiques nées des liens entre le « couéisme », le mouvement ancien combattant, puis la droite extrême et la droite fascisante, expliquent sans doute la pâleur et la brièveté de son éclat, la rapidité de sa chute.

Au total, Hervé Guillemain réussit une prouesse et donne une leçon d'histoire. Traitant sans beaucoup de sources d'un objet *a priori* insignifiant et d'un personnage inoffensif, il finit par nous promener dans le monde entier, de l'histoire politique à l'histoire médicale en passant par l'histoire religieuse. Voilà pour la prouesse. Elle prouve la permanente complexité des choses humaines, mais aussi qu'il n'y pas de petits sujets s'il y a de grands historiens – et Hervé Guillemain est de leur trempe ; qu'il n'y a pas de frontières entre les différents territoires de Clio à condition d'avoir des historiens suffisamment ouverts pour ne pas les négliger. Hervé Guillemain est aussi de ceux-là.

Olivier FAURE

**Hervé GUILLEMAIN.- *Chronique de la psychiatrie ordinaire. Patients, soignants et institutions en Sarthe du XIX<sup>e</sup> siècle au XXI<sup>e</sup> siècle. Le Mans, Éditions de la Reinette, 2010, 143 p.***

En 1838, le gouvernement de la Monarchie de Juillet obtenait, après de nombreuses années de discussion, le vote d'une ambitieuse loi pour la prise en charge des malades mentaux, appelés alors des aliénés ou encore des insensés selon un usage plus ancien. En 1818, le médecin et inspecteur du gouvernement J. E. D. Esquirol avait commis un rapport sur la condition et le nombre des aliénés en France où il s'inquiétait du sort d'une population qui méritait autant la compassion qu'une certaine surveillance. Les aliénés pouvaient en effet être de sérieux perturbateurs et il fallait des lieux pour les interner. Les autorités du département de la Sarthe n'attendirent pas la loi de 1838 pour se doter d'un établissement pour aliénés, d'autant qu'une enquête préliminaire locale avait évalué le nombre des pensionnaires potentiels à plus d'une centaine. La réalisation d'un tel établissement dans un département plutôt isolé justifia longtemps une certaine fierté. Ces années antérieures à la loi de 1838 constituent le point de départ du livre de l'historien Hervé Guillemain, auteur de plusieurs ouvrages sur le religieux et le médical. C'est l'histoire de cette institution et de ses ramifications territoriales qui nous est proposée par l'auteur, qui s'appuie sur de nombreuses archives et un matériel iconographique qui vient enrichir son livre.

La monographie d'établissement est un genre prisé et désormais classique parmi les historiens de la psychiatrie. Cette attention récurrente reflète l'importance et la centralité de l'asile pour la médecine mentale du XIX<sup>e</sup> siècle tout comme pour la psychiatrie des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Le genre monographique a ses adeptes et parfois quelques détracteurs. La crainte des détails et de la marée

d'informations qui viendraient saturer le propos est, en effet, un risque. Il est ici pleinement évité. La réalisation de ce travail s'inscrit dans un projet de plus grande envergure : le retour d'une communauté de soignants sur son propre parcours et sur son passé. L'historien et son équipe sont dès lors entrés en dialogue avec les acteurs de leur terrain d'investigation. H. Guillemain a fait comprendre le sens de sa démarche, et a su éviter la célébration ennuyeuse d'une institution qui n'aurait que des événements heureux à commémorer ! Pour les soignants et, dans une moindre mesure, pour les autorités locales, il s'agissait, en confrontant leurs souvenirs aux objectifs de l'historien, d'aboutir à un nouveau regard sur ce lieu qui constitue encore aujourd'hui un espace incontournable de la vie sociale du Mans et du département de la Sarthe. Car, et c'est un des mérites du livre de bien le faire comprendre, la vie de l'hôpital psychiatrique n'est pas en dehors de la vie du chef-lieu. Il en fait pleinement partie, alimentant les représentations collectives autour de la folie, faite de peurs et de compassions, et nourrissant aussi plusieurs centaines de personnes, car un hôpital psychiatrique génère de nombreux emplois. Les réformes imaginées par les psychiatres au niveau national et les efforts d'application par les psychiatres de l'hôpital ont des répercussions sur la vie sociale locale. Non que la population mancelle se passionne plus qu'une autre pour les bienfaits de la psychothérapie institutionnelle ou d'un autre programme thérapeutique. Mais quand, à partir des années 1950, l'ouverture des pavillons est encouragée, cela conduit, au niveau local, à une réorganisation des métiers au sein de l'hôpital qui n'est pas sans poser des problèmes. Quand les principes de la réhabilitation sociale sont mis en œuvre quelques années plus tard, cela signifie rencontrer des malades qu'on s'était habitué à ne jamais croiser puisqu'ils étaient enfermés derrière les murs de l'établissement de soins. Dès lors, ce programme thérapeutique doit aussi être accepté aussi bien par le personnel que par les familles qui constituent en quelque sorte l'entourage social de l'hôpital. Le psychiatre est dans ce contexte, bien sûr, un médecin, mais doit aussi être un coordinateur des attentes et des préoccupations parfois contradictoires de la population locale, ce qui n'est pas toujours simple à obtenir.

En quinze chapitres bien articulés – dont certains ont été écrits par les étudiants accompagnant le projet de leur enseignant –, on traverse l'histoire locale et l'histoire plus générale de la psychiatrie française. Il est assez frappant d'observer combien l'écho des discussions nationales et internationales autour de la psychanalyse, de l'antipsychiatrie ou des courants réformateurs qui ont traversé la psychiatrie européenne depuis les années 1950, trouvent un réel écho au niveau local. Le livre réussit pleinement à rendre compte d'une histoire nationale de la psychiatrie tout en montrant la dimension locale de la vie de l'institution, comme par exemple dans le chapitre concernant la mise en place d'un service de pédopsychiatrie.

Si la première partie du livre s'appuie sur des archives, engendrant une écriture au plus près des questions de gestion de l'hôpital et permettant un portrait authentique et subtil du médecin chef Etoc-Demazy, qui domina la vie de l'asile pendant de très longues années, H. Guillemain s'aventure sur le terrain du temps présent alors même que rendre compte des pratiques psychiatriques contemporaines demeure traditionnellement du rôle du psychiatre. La psychiatrie est encore un domaine de recherches où il n'est pas aisé pour l'historien de faire entendre sa voix, surtout lorsqu'il ose aborder la psychiatrie des années 1970, qui reste sujette à de vives passions.

Les hasards du calendrier ont fait que ce livre est sorti au moment où la psychanalyse – et au-delà les sciences du psychisme – étaient l'objet de propos épidémiques dans la presse parisienne. Au cours de cette nouvelle séquence de joutes oratoires, l'histoire a été beaucoup convoquée, à défaut d'inviter les historiens. Ce livre vient nous rappeler opportunément que l'histoire d'une institution psychiatrique est pertinente et encore plus nécessaire afin d'atténuer les représentations parfois

bien décalées d'une réalité des pratiques qu'Hervé Guillemain s'est efforcé de nous rendre la plus vivante et authentique possible. Il est des livres qui sont des projets intellectuels animés d'une éthique scientifique. Celui-ci en est un.

Jean-Christophe COFFIN

**Yannick RIPA.- *L'affaire Rouy. Une femme contre l'asile au XIX<sup>e</sup> siècle.* Paris, Tallandier, 2010, 265 p.**

En 1854, trois hommes austères et mystérieux se présentent au domicile d'une artiste pour lui ordonner de les suivre. La femme, âgée de 40 ans, s'exécute sans montrer de grande résistance et, après un transport dont elle ne connaît toujours pas la raison, se retrouve internée à la maison de Charenton, bel asile à proximité de Paris. Sa vie prend alors un cours tout à fait nouveau où les rebondissements, les déboires, l'injustice scandent désormais son destin. Commencé comme un roman policier, l'ouvrage de l'historienne Yannick Ripa se transforme en récit haletant d'une incroyable saga tragique et kafkaïenne. Pendant quatorze années, cette internée, dont l'état civil est malmené, entre dans un voyage à bien des égards hallucinant. Asiles parisiens, puis asiles de province, elle devient, bien malgré elle, une observatrice du fonctionnement des asiles français, de l'attitude des médecins qui les dirigent, et de l'étrange cérémonial de certains inspecteurs. Abasourdie dans un premier temps par sa nouvelle situation, Hersilie Rouy tente de réagir en adoptant tour à tour plusieurs comportements : de la négociation à la contestation, de la recherche de soutiens extérieurs à la protestation via une correspondance dont on a encore quelque trace. Mais la principale source demeure le livre de ses mémoires qui est paru après sa mort.

Accorder trop d'importance aux mémoires d'Hersilie Rouy pouvait être risqué ; en même temps, cette source s'impose pour tenter de démêler les fils complexes de cette affaire. Progressivement Y. Ripa s'en détache afin de ne pas prendre pour argent comptant tout ce qui est raconté. Certains passages semblent insolites, voire contradictoires. Alors même que l'auteur faisait de l'internement de cette musicienne une absurdité, on découvre peu à peu chez cette dernière quelques comportements surprenants. Comme le souligne en effet Y. Ripa, quatorze années d'une vie pareille pourrait en effet perturber psychiquement les plus robustes. Hersilie Rouy rêve d'un père talentueux, s'invente des filiations, témoignage peut-être pas de folie mais de sa grande imagination, se révèle procédurière et entêtée – une qualité en certaines circonstances ! Elle nous apparaît progressivement comme une femme avec ses secrets, son intimité (qui n'est pas totalement pénétrée par l'historienne). Bref, c'est le tracé d'une vie avec ses attentes et ses déboires, et les difficultés d'une femme dans une société qui a vite faite de les juger, surtout lorsqu'elles sont comme Hersilie Rouy artistes, célibataires et indépendantes. L'historien n'est sans doute pas le mieux placé pour soutenir ou contester tel ou tel diagnostic médical. « Il ne revient pas en effet à l'historien d'émettre des réserves sur la pertinence d'un diagnostic, mais d'en analyser le mode de production comme révélateur et de la pensée aliéniste et du fonctionnement asilaire. » (p. 266.) On ne saurait mieux dire. En effet, si affaire il y a, ce n'est pas qu'une femme ait été internée dans un asile d'aliénés, ce sont les motifs pour lesquels elle l'a été. Ce qui frappe le lecteur est la méconnaissance profonde par les aliénistes de la vie et de la psychologie d'Hersilie Rouy, ou, si l'on préfère, la rapidité avec laquelle un diagnostic est posé et qui ne changera quasiment plus au cours des années suivantes, au-delà de termes savants qui subissent quelques modifications d'étiquette mais point de contenu. Hersilie Rouy est clairement un matricule, ce qui est bien commode puisque son identité civile est sources de confu-

sions rocambolesques qui feraient sourire si les conséquences sur sa vie n'étaient pas aussi funestes.

Selon le savoir médical de l'époque, Hersilie Rouy était atteinte d'une manie raisonnante ou d'une folie lucide. Catégories en vogue surtout depuis qu'Ulysse Trélat, l'un des aliénistes qui ont signé son internement, a publié un livre au titre identique en 1854. La biographie clinique que les aliénistes estiment nécessaire de constituer pour délivrer un diagnostic est ici bien pauvre en regard de ce que l'historienne a été capable de reconstituer et qui complexifie le portrait d'Hersilie Rouy. En dépit du caractère extrêmement ambivalent de cette catégorie, les psychiatres tiennent à cette folie raisonnante qui suscite pourtant de nombreux débats. Après sa mort – elle retrouve sa véritable identité dans la tombe –, aucun psychiatre ne fera amende honorable sur son cas ; au contraire, son histoire continue d'être mentionnée comme un cas clinique exemplaire de folie raisonnante. Seuls les termes sont modifiés au début du XX<sup>e</sup> siècle ; le contenu clinique, lui, demeure semblable et accable toujours une Hersilie Rouy vue comme impulsive et dangereuse.

La psychiatrie ne sort pas grandie de la lecture du livre. Cependant, les aliénistes qui traversent cette histoire ne sont pas tous décrits sous un jour sombre. Certains, par leurs actes, améliorent les conditions d'existence d'Hersilie Rouy et s'efforcent d'appliquer le traitement moral dont ils sont partisans et d'avoir une oreille attentive à son histoire. D'autres sont présentés sous un jour moins favorable, confondant par exemple thérapie et autoritarisme. Les faits sont décrits, décortiqués, et la violence asilaire prend parfois un visage particulièrement scandaleux. Il n'est pas anachronique de porter un tel jugement puisque l'itinéraire de la musicienne dans le dédale de l'administration sanitaire et policière devient une pièce importante dans les campagnes contre l'asile qui voient le jour dès la fin du Second Empire. En effet, l'ouvrage souligne combien l'asile est devenu un enjeu politique pour plusieurs journalistes mais aussi des avocats ou des hommes politiques dont le plus connu est Léon Gambetta, confirmant les travaux de l'historienne Aude Fauvel qui a consacré une grande partie de sa thèse à ces aspects passés sous silence il y a encore quelques années.

Bien des plumes de l'époque avaient en effet jugé sévèrement le paternalisme médical et l'autorité souvent abusive du médecin-chef. Jules Magnier, moins connu que Gambetta, mais très investi dans l'affaire Rouy et, de manière générale, critique à l'égard du système asilaire, remet en cause publiquement la loi de 1838 sur l'organisation de l'internement des malades mentaux. Son texte est alors considéré comme le fleuron d'une politique alliant assistance aux aliénés et protection de la société. Celle-ci n'est pas absente du livre de Y. Ripa, par le biais de la famille Rouy. Certains de ses membres ont une responsabilité certaine dans l'internement d'Hersilie. Famille recomposée avant l'heure, où les fils sont à nouveau fort complexes à démêler. Des zones d'ombre demeurent, mais c'est si caractéristique des histoires de vie où la folie – ou son soupçon – est invoquée qu'on ne peut en faire reproche à l'auteure. Au contraire, elle montre, par la prudence de ses interprétations, qu'elle sait se débrouiller avec le matériau humain et ses inévitables complexités.

Le travail de Yannick Ripa s'appuie sur plusieurs fonds d'archives et l'auteure a continué son enquête sur le destin posthume de Rouy et de ses mémoires. Cas exemplaire pour les surréalistes, elle le demeure aussi pour les psychiatres du début du XX<sup>e</sup> siècle. On assiste alors à un combat de paroles sur une personne qui n'est plus un matricule, mais dont on prétend tout connaître à partir de ses mémoires. La force des représentations joue à plein, tout comme de son vivant. Le fait qu'elle fût une femme n'a pu, selon Y. Ripa, que contribuer à des propos plus influencés par l'idéologie masculine que par le souci de rigueur et de vérité scientifiques. Pour ma part, je voudrais attirer l'attention sur un autre élément que révèle cet ouvrage. En

prenant la peine de mener une investigation fouillée et une analyse qui intègre les détails biographiques d'une personne, Y. Ripa permet au lecteur d'entrer dans le sel d'une vie d'une manière autrement plus convaincante que les récits cliniques qui ont été produits sur Hersilie Rouy. Dans un chapitre ultime, déroutant au premier abord mais dont on comprend après coup qu'il était à sa place à la fin du livre, Y. Ripa pose, avec une écriture simple et sincère, la place de la parole historique face à la parole psychiatrique. Ces pages sont parmi les plus fécondes du livre et viennent aussi souligner l'usage des faits historiques dans le champ de la psychiatrie, y compris à notre époque.

Jean-Christophe COFFIN

**Gabriel TARDE.- *Sur le sommeil. Ou plutôt sur les rêves*, éd. par Jacqueline CARROY et Louise SALMON. Paris, Éditions BHMS, 2009, 236 p.**

Jacqueline Carroy et Louise Salmon proposent une édition de cinq textes inédits de Gabriel Tarde (1843-1904). L'ouvrage comprend deux essais historiques, l'un sur la psychologie des rêves au XIX<sup>e</sup> siècle, l'autre sur l'engagement politique de celui qui est devenu une référence en matière de criminologie<sup>3</sup>. Ces écrits datés du début des années 1870 sont en fait antérieurs à ce que l'on pourrait nommer le « moment Tarde ». Professeur de philosophie au Collège de France (1900), l'homme n'acquiert en effet une audience réelle que dans les années 1880, par le biais notamment d'articles savants publiés dans *La Revue philosophique*. Le jeune magistrat de province qui vit alors avec sa mère à Sarlat, sa ville natale, n'a écrit en 1870 que quelques articles dans les journaux locaux. Mais il rédige depuis 1862, sur le modèle de Maine de Biran, un de ses inspirateurs, un journal d'auto-analyse psychologique à visée expérimentale. Issu du fonds du Centre d'histoire de Sciences Po, ce manuscrit inédit se présente sous la forme d'un nocturnal mêlant récits et analyses de rêves éprouvés de mars 1870 à juillet 1872.

Comme l'indique le titre de l'ouvrage, il n'est pas question ici des états de sommeil mais d'un objet – le songe – qui suscite de nouvelles questions au XIX<sup>e</sup> siècle : à quoi sert le rêve ? Pourquoi rêvons-nous ? Avant que Sigmund Freud ne fasse de l'interprétation des songes la clé de voûte d'une nouvelle pratique thérapeutique et d'une introspection révolutionnaire<sup>4</sup>, le XIX<sup>e</sup> siècle est aussi à la recherche d'une science positive des rêves. Cette quête débouche sur une collecte inédite de récits, le recueil de rêves devenant un genre sur lequel s'arrête Jacqueline Carroy dans cet ouvrage. Ce nouveau genre est dans un premier temps alimenté par des médecins ou des philosophes. Les Idéologues comme Cabanis font du rêve une expression cérébrale surgie en écho des tréfonds organiques, des mouvements intestinaux, des sensations extérieures. Symbole de cette transformation de l'organique en psychique, le rêve érotique pensé en lien avec les sensations génitales, nourrit les écrits de ces médecins du premier XIX<sup>e</sup> siècle. Cette tentative de construction d'une psychophysologie du rêve subsiste avec l'interprétation spiritualiste d'un Maine de Biran. Un fonctionnement automatique du psychisme, producteur de rêves, est mis en valeur par ces auteurs.

3. Outre le manuscrit principal, *Sur le sommeil. Ou plutôt sur les rêves*, l'ouvrage comporte quatre autres textes : *Études psychologiques sur moi-même*, « Un Cauchemar politique », « Les Comices », « La Violette et la paix ».

4. Voir l'intéressante remise en perspective de cet ouvrage par A. MAYER et L. MARINELLI, *Rêver selon Freud. L'interprétation du rêve et l'histoire du mouvement psychanalytique*, Paris, Aubier, 2009.

Dans un second temps, des amateurs éclairés font aussi du rêve un objet d'étude et un moyen d'introspection. Ceux-ci notent régulièrement leurs souvenirs au réveil, élaborent leur propre recueil de rêves, publient quelques récits, conversent sur le sujet avec leurs contemporains. *Le Sommeil et les rêves* d'Alfred Maury, publié en 1861, fait figure d'œuvre princeps dans ce corpus des *érudits rêveurs* progressivement exhumé par Jacqueline Carroy<sup>5</sup>. L'assimilation par Maury de certains rêves à des crimes imaginaires qui produisent la honte de leurs auteurs est bien connue de Freud, mais elle nourrit dès les années 1870 la réflexion de ses contemporains, particulièrement celle d'un public cultivé féru de psychologie. Hippolyte Taine est l'un d'eux et incite chacun à constituer son propre recueil de rêves. Dans les années 1870, on rêve donc sur le modèle de Maury, et Tarde lui doit beaucoup dans sa quête de l'origine des songes. Mais le jeune magistrat apporte aussi du neuf dans cette manière d'analyser les rêves.

Le journal de Tarde s'apparente en effet à un « laboratoire à domicile » autant qu'à une psychothérapie, une « hydrothérapie morale », explique-t-il. Celle-ci permet d'exorciser ses cauchemars politiques ou ses amours impossibles. Gabriel Tarde élabore une stratégie quotidienne personnelle. Le rêveur ne se contente pas ici de collectionner les récits, il propose une analyse systématique attentive aux processus de formation des rêves. Une analyse qui relève de la tradition spiritualiste mais qui développe aussi des conceptions originales concernant les associations et les recombinaisons d'objets, d'images, de lieux et de souvenirs qui forment le substrat onirique. On trouve notamment, bien mis en évidence dans le plan final du manuscrit, le terme surprenant de « débaptisation », néologisme destiné à faire comprendre le processus de transformation des images dans le rêve.

Affleure aussi, dans le texte de Tarde, l'idée que le désir intervient comme moteur de la transformation onirique : « Je suis plus vicieux en songe qu'éveillé. J'ai, endormi, l'imagination dépravée. Je ne vois plus de mal à rien » explique-t-il au début de son nocturnal. Surpris par cette émergence du désir sexuel dans le rêve, le lecteur se posera sûrement la question du caractère précurseur de Tarde, et bien sûr de Maury, par rapport aux travaux ultérieurs de Freud. On ne peut ici que souscrire à la manière dont cette interrogation historique capitale – la *Traumdeutung* est la clé de voûte de la psychanalyse freudienne – est abordée dans cet ouvrage. Freud connaît bien cette production savante sur le rêve, comme en témoigne sa bibliographie. Elle fait partie de la synthèse innovante qu'il propose un quart de siècle plus tard. Ces recueils de rêves ne réduisent cependant pas l'innovation freudienne, ils représentent un matériau disponible dans lequel le Viennois pioche en laissant d'ailleurs de côté certaines intuitions que les auteurs de l'ouvrage proposent de réévaluer. Il est certain que la plupart des rêves choisis par Tarde et retranscrits dans cet ouvrage ne sont pas l'objet d'une interprétation symbolique. Ce sont les impressions récentes, les faits de la veille, les sensations externes immédiates – le rêve concernant ses recettes pour accommoder les cadavres sont un effet de ses embarras d'estomac – qui font l'essentiel de la matière des rêves de Tarde. « Si le désir peut être satisfait en songe, cela est rare », rappelle-t-il. Le philosophe insiste bien sur le caractère « fortuit » de la fusion des éléments du songe. Ainsi la belle femme aux lèvres grosses, rouges et sensuelles, renvoie « fortuitement » le rêveur au portail repeint en rouge un jour auparavant. Rares sont les rappels de l'enfance, tel le souvenir du château de Panel « déjà vu par moi dans mon enfance et oublié depuis ».

Confronté à ce matériau qui bouscule les frontières entre la science et la fiction, entre la vie personnelle et l'engagement politique, les auteurs de cette édition pro-

5. J. CARROY et N. RICHARD (dir.), *Alfred Maury, érudit et rêveur. Les sciences de l'homme au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

posent donc deux lectures complémentaires. La première, qui vient d'être évoquée, contribue à éclairer une part méconnue de la culture savante du XIX<sup>e</sup> siècle. La seconde éclaire quant à elle un aspect refoulé de la biographie de Tarde : son engagement politique qui apparaît ici exorcisé par le cauchemar. Les écrits publiés sont en effet tous liés au contexte de l'année terrible : la défaite de 1870, la chute du Second Empire, l'avènement de la République et la Commune de Paris. Ils montrent que Tarde adopte lors de ces événements une position monarchiste et réactionnaire affirmée. S'il lui arrive de rêver du cercle de Belleville et de Gambetta, le jeune magistrat de province cultive surtout la haine du suffrage universel, la nostalgie de la gloire napoléonienne et se montre résolument hostile au programme républicain développé à la fin des années 1860. La critique anti-démocratique apparaît clairement dans le texte sur « les Comices », les institutions et les élections – « le maquerillage électoral » – y étant représentées telles des foires, lieux de conflits et de débauche. L'angoisse du conservateur face à l'accélération des événements transparait dans son nocturnal. Les rêves se font politiques et les républicains y sont figurés tels des singes. La stigmatisation de la foule populaire qui devient systématique dans ses écrits ultérieurs se cristallise à cette époque. Elle est d'autant plus forte qu'elle s'alimente des événements violents qui secouent la Dordogne, particulièrement l'affaire de Haute-faye étudiée par Alain Corbin dans le *Village des cannibales*. La horde primaire est rapidement associée par le magistrat au crime mais aussi à l'alcool et à la pédérastie. Le communal, c'est l'inverti. Le cauchemar politique de Tarde, c'est ce nouveau Moyen Âge dessiné par l'avènement du mouvement communaliste dans la France des années 1870. Ce catastrophisme n'a que l'apparence du prophétisme puisque Tarde, fondant sa conception de l'histoire sur l'imitation, considère les faits de 1870 comme une renaissance plus que comme une nouveauté. Son engagement public – signalé par le soutien à la liste monarchiste locale en 1872 ou par la défense des jésuites – est de courte durée, mais il s'inscrit dans un conservatisme social vaguement orléaniste qui correspond finalement à une attente de classe, celle de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie provinciale au temps de l'Ordre moral. On ne doit pas s'étonner de la manière dont Tarde prend la défense du vote des femmes par la suite. La hantise républicaine d'un vote des curés par procuration est assez courante à la fin du siècle. Plus étonnante, en revanche, est la prise de position dreyfusarde de l'homme, au nom de l'esprit de conciliation, explique Louise Salmon. On aimerait assurément en savoir plus sur cette personnalité complexe.

Peut-on faire des rêves un objet d'histoire ? En mettant à jour ces textes inédits de Gabriel Tarde et en les questionnant, chacune dans leur domaine respectif, Jacqueline Carroy et Louise Salmon montrent qu'un tel pari peut être tenu.

**Hervé GUILLEMAIN**